

## Journée internationale des sages-femmes Accoucher chez soi, pourquoi cette fantaisie?

Montréal, le 5 mai 2010 – Le Groupe MAMAN profite de la *Journée internationale des sages-femmes* pour affirmer son appui à la campagne **Le droit de choisir** qui souligne l'importance que les femmes aient véritablement le droit de choisir le lieu où elles souhaitent accoucher et avec quel type d'accompagnement. Mais comment exercer ce droit fort légitime de choisir quand on n'a pas vraiment de choix ?

**UN CHOIX NATUREL** - Depuis la nuit des temps, des sages-femmes aident des femmes à accoucher dans l'intimité du lieu où ces mères vivent. Lorsqu'elle souhaite accoucher naturellement, le premier besoin d'une femme est de se trouver dans un environnement familier où elle peut s'abandonner aux forces vives et spontanées du geste physiologique d'enfanter. Pour plusieurs de ces femmes, l'idée de devoir accoucher à l'hôpital, parce que les services des sages-femmes ne sont pas disponibles dans leur région, est accablante voire, inenvisageable.

**UN CHOIX SENSÉ** - Culturellement, on perçoit souvent que l'idée d'accoucher à domicile est un caprice, un service haut-de-gamme injustifié ou pire, un choix téméraire qui met en danger la vie d'un enfant. Pourtant, il y a déjà plus de 12 ans, l'expérimentation de la pratique des sages-femmes en projets-pilotes s'était avérée plus que concluante avec deux fois moins de césariennes chez les femmes suivies par des sages-femmes, 70% moins de déchirures graves de même qu'une réduction des taux de bébés de petits poids et prématurés. Ces données ne sont pas nouvelles pourtant, les femmes qui choisissent d'accoucher chez elle avec une sage-femme sont encore souvent considérées irresponsables; c'est dire combien la culture dominante de la médicalisation du corps des femmes et de l'accouchement est fortement ancrée dans les perceptions sociales.

**UN CHOIX LÉGITIME** - Le Groupe MAMAN est régulièrement en contact avec des femmes désespérées de ne pouvoir trouver l'aide adéquate pour accoucher à la maison. Elles tiennent à pouvoir accoucher en se donnant les meilleures conditions possibles pour vivre ce moment intense dans la joie et la dignité, en tenant les rênes plutôt qu'en étant prises en charge, et avec le soutien qui convient à leurs besoins d'intimité et de sécurité. Elles envisagent un accouchement à l'hôpital avec la crainte de subir des interventions abusives, d'avoir une césarienne injustifiée, de se faire découper le périnée (épisiotomie) alors que leur corps aurait pu demeurer intègre. Pour certaines, elles ont déjà vécu un accouchement médicalisé qui a laissé des traces semblables à celles d'un choc post-traumatique.

**UN CHOIX ÉCONOMIQUE** - Qui plus est, alors que le gouvernement va chercher de plus en plus d'argent dans les poches des contribuables pour faire fonctionner un système de santé en crise, l'accouchement à la maison lui permettrait de désengorger les départements d'obstétrique tout en économisant sur les frais d'hospitalisation. Déjà en 1997, on estimait qu'un suivi complet avec une sage-femme ne coûtait que 75% d'un suivi médical avec accouchement en structure hospitalière (2293\$ / 3020\$).

**UN CHOIX ESSENTIEL** - L'accouchement à domicile a été le phare du développement de la pratique des sages-femmes en maisons de naissance, ce sont des lieux qui ne sont pas plus équipés en technologie médicale que la trousse d'une sage-femme qui va au domicile d'une cliente. Le Groupe MAMAN s'inquiète de voir se perdre la contribution essentielle des femmes et des parents dans ces lieux où ils devraient se sentir comme à la maison. Le développement de la pratique des sages-femmes devrait se faire de concert avec les femmes qui réclament ces services.

**UN CHOIX CITOYEN** - Afin que cette pratique demeure toujours étroitement liée aux besoins des femmes, les comités de parents doivent avoir leur place dans les maisons de naissances. Ces comités sont malheureusement en péril, comme on a pu le constater à la maison de naissance Mimosa à St-Romuald où, après 15 ans d'existence harmonieuse avec l'équipe des sages-femmes, le Comité de parents s'est fait dire par le CSSS du Grand Littoral que sa mission n'était pas légitime; le comité s'est vu forcé de cesser ses activités. Aucune loi ni règlement ne prévoit le soutien et la protection des comités de parents.

**UN CHOIX IGNORÉ** - Il est tout aussi inquiétant de constater que l'ASSS du Saguenay a déposé au MSSS un projet d'intégration des sages-femmes à l'hôpital de Chicoutimi avec, comme lieu exclusif de pratique : l'hôpital. Ce projet, s'il est retenu, crée un précédent inacceptable puisqu'il nie les demandes des femmes qui réclament ces services notamment pour avoir le choix d'accoucher à l'extérieur de l'hôpital. De plus, la pratique des sages-femmes est fondée sur le respect du droit des femmes de choisir le lieu de leur accouchement; leur interdire de pratiquer à domicile est tout simplement de l'ingérence.

**LUTTER POUR UN CHOIX** – Les mères ont des bâtons dans les roues quand elles souhaitent accoucher chez elles; cela témoigne de la nécessité de poursuivre la lutte inachevée des femmes pour la conquête des droits sur leur corps. Les femmes ont peut-être accès à l'éducation et au droit de vote, mais en ce qui concerne leur santé reproductive et la maternité, il reste encore bien des stigmates de l'incapacité intellectuelle qu'on leur a jadis supposée. Accoucher n'est pas une maladie et les femmes ne devraient pas être obligées de se soumettre à l'hospitalisation contre leur gré pour obtenir le soutien qui leur convient.

#### APPEL À L'ACTION

La campagne *Le droit de choisir* est promue par la Coalition pour la pratique sage-femme dont le Groupe MAMAN fait partie.

Le Groupe MAMAN invite la population à signer la carte pour Le droit de choisir en ligne : [www.csn.qc.ca/web/csn/petition-sages-femmes-2010](http://www.csn.qc.ca/web/csn/petition-sages-femmes-2010) de même que le MANIFESTE pour les droits des femmes à l'égard de leur maternité : [www.groupepaman.org/manifeste](http://www.groupepaman.org/manifeste)

- 30 -

Source : Groupe MAMAN, [www.groupepaman.org](http://www.groupepaman.org) / [info@groupepaman.org](mailto:info@groupepaman.org)  
Renseignements : Lysane Grégoire, présidente, 450.664.0441 / 514.885.4789

*En médicalisant l'accouchement, c'est-à-dire en séparant la femme de son environnement habituel et en l'entourant de personnes étrangères utilisant d'étranges machines pour lui faire subir d'étranges traitements ayant pour but de l'aider, la femme est tellement perturbée, mentalement et physiquement, que l'accouchement est sans doute modifié et a probablement des répercussions sur l'état de l'enfant à la naissance. Le résultat est que l'on n'est plus en mesure de savoir comment se seraient passées les naissances avant ces manipulations, les dispensateurs de soins ne sachant plus ce qu'est une naissance « non médicalisée ». C'est un problème d'une importance considérable. [...] Toute la littérature sur l'obstétrique moderne et sur la néonatalogie repose essentiellement sur l'observation d'accouchements « médicalisés ».*

*Organisation mondiale de la santé*